
Roquebrune-sur-Argens **Le quai de dépôt des déchets verts fermera le 30 septembre 2022**

A compter du 30 septembre 2022, le quai de dépôt des déchets verts du Col du Bougnon à Roquebrune-sur-Argens, sera fermé au public pour des raisons réglementaires.

En effet, la localisation de cette déchèterie n'est pas conforme au Plan de Prévention des Risques Incendie et la Communauté d'agglomération ne peut laisser perdurer une situation qui met le public et les agents qui travaillent sur le site en danger.

Les usagers sont désormais invités à se rendre à la déchèterie de Fréjus ou à celle de Puget sur Argens.

Estérel Côte d'Azur Agglomération est en attente de la désignation d'un terrain par la mairie de Roquebrune-sur-Argens afin de créer un équipement d'intérêt général qui répondra aux normes de sécurité.

Informations pratiques :

Déchèterie de Puget sur Argens

590, chemin de la plaine
83480 Puget sur Argens
04 94 45 63 09

Horaires d'ouverture :

Pour les particuliers :

- lundi au vendredi de 13h30 à 16h50
- samedi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h50

Pour les professionnels :

- mardi au jeudi de 8h00 à 11h50
- vendredi de 8h00 à 11h50 et de 16h00 à 16h50
- fermée dimanche et jour férié

Déchèterie de Fréjus

Quartier la Palissade
83600 Fréjus
06 25 79 28 91

Horaires d'ouverture :

- lundi au vendredi de 10h00 à 18h00
- samedi de 8h00 à 18h00
- dimanche de 8h00 à 12h00

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal. La Communauté d'agglomération est engagée dans le projet phare de la mandature : le réaménagement du front de mer entre Port-Fréjus et Santa Lucia. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), l'agglomération Estérel Côte d'Azur gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur esterelcotedazur-agglo.fr et facebook.com/esterelcotedazur.agglo

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – communication@esterelcotedazur-agglo.fr

Relations Presse : Alexandre DEMESY

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr